

FCP BIAT – Épargne Actions
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007.

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS » pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 tels que arrêtés par la société de gestion.

1. Opinions sur les états financiers annuels

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT - ÉPARGNE ACTIONS » dégagent :

-Un Actif Net s'élevant à	349.629,269
-Un Résultat distribuable s'élevant à.....	7.944,205
-Un Capital s'élevant à.....	340.063,757

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – Épargne Actions ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2007.

Par ailleurs et sans remettre notre en cause notre opinion exprimée ci-dessus nous vous informons du dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 décembre 2007 en une même catégorie de valeur mobilière d'un même émetteur tel que prévue par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif. Il s'agit des actions émises par les sociétés BT et BTE (ADP).

Fait à Tunis, le 5 mars 2008

Le Commissaire Aux Comptes : M. Mahmoud ZAHAF

	Montants en dinars	
BILANS COMPARES	31/12/2007	30/12/2006
ACTIF	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille titres	337 802,752	0,000
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	297 404,070	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées	40 398,682	0,000
Placements monétaires et disponibilités	12 990,931	0,000
Placements monétaires	12 530,447	0,000
Disponibilités	460,484	0,000
Créances d'exploitation	282,879	0,000
Autres créances d'exploitation	282,879	0,000
TOTAL ACTIF	351 076,562	0,000
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	119,201	0,000
Autres créditeurs divers	1 328,092	0,000
TOTAL PASSIF	1 447,293	0,000
ACTIF NET	349 629,269	0,000
CAPITAL	340 063,757	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	9 565,512	0,000
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat distribuable de l'exercice	7 944,205	0,000
Régul. résultat distribuable de l'exercice	1 621,307	0,000
ACTIF NET	349 629,269	0,000
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF	351 076,562	0,000

ETATS DE RESULTAT COMPARES	31/12/2007	31/12/2006
	Montants en Dinars	Montants en Dinars
Revenus du portefeuille titres	10 544,398	0,000
Dividendes	7 535,500	0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées	3 008,898	0,000
Revenus des placements monétaires	255,110	0,000
Revenus des Bons du Trésor	255,110	0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	10 799,508	0,000
Charges de gestion des placements	1 189,691	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	9 609,817	0,000
Autres charges d'exploitation	1 665,612	0,000
RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	7 944,205	0,000
Régularisation du résultat distribuable	1 621,307	0,000
Report à Nouveau	0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	9 565,512	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-1 621,307	0,000
Report à Nouveau (annulation)	0,000	0,000
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-11 589,861	0,000
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 490,561	0,000
Frais de négociation	-615,091	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-770,186	0,000

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS		
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		
DE L'EXERCICE CLOS AU 31-12-2007 (en Dinars)		
DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	-770,186	0,000
	TND	TND
a- Résultat d'exploitation	7 944,205	0,000
b- Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	3 490,561	0,000
c- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-11 589,861	0,000
d- Frais de négociation de titres	-615,091	0,000
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0,000	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	350 399,455	0,000
a - Souscriptions	397 122,918	0,000
- Capital	394 100,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	2 167,816	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	855,102	0,000
b - Rachats	46 723,463	0,000
- Capital	45 600,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	546,509	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	576,954	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	349 629,269	0,000
ACTIF NET	31/12/2007	31/12/2006
a- en début de période	0,000	0
b- en fin de période	349 629,269	0,000
NOMBRE DE PARTS	31/12/2007	31/12/2006
a- en début de période	0	0
b- en fin de période	3 485	0
VALEUR LIQUIDATIVE	100,324	0,000
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	0,34%	0,00%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2007**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. EXERCICE COMPTABLE :

L'exercice comptable commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la constitution du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS jusqu'au 31 Décembre 2007, sans que la durée de l'exercice comptable ne dépasse 18 mois.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2007 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

4-1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2007	% de l'Actif Net
Actions et Valeurs Assimilées	17.174	308.993,931	297.404,070	85,063
ALKIMIA	400	17.327,429	14.160,000	4,050
BIAT NS 010107	40	1.371,200	1.496,000	0,428
BT	1.000	97.683,962	97.214,000	27,805
BTE (ADP)	1.600	48.710,000	50.964,800	14,577
CIL	1.750	20.620,000	25.357,500	7,253
GIF	2.200	8.186,000	6.622,000	1,894
KARTHAGO AIRLINES	600	5.736,000	5.185,800	1,483
SITS	1.745	4.751,040	3.804,100	1,088
SOPAT	2.835	31.185,000	30.618,000	8,757
SOTETEL	650	15.969,000	14.458,600	4,135
SOTRAPIL	1.254	40.188,800	29.224,470	8,359
STB	100	1.059,500	1.067,800	0,305
STEQ	400	5.000,000	5.560,000	1,590
TPR	1.500	6.300,000	7.491,000	2,143
TUNISAIR	1.100	4.906,000	4.180,000	1,196
Emprunts d'Etat	38	39.000,700	40.398,682	11,554
BTA	38	39.000,700	40.398,682	11,554
BTA 6,75-07/2017 (10 ANS)	14	13.888,000	14.248,393	4,075
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	24	25.112,700	26.150,289	7,479

4-2 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **10.544,398 Dinars** au 31.12.2007 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2007
Dividendes	7.535,500
Revenus des Emprunts d'Etat	3.008,898
TOTAL	10.544,398

4-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007, à **12.530,447 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2007	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	13	12.487,682	12.530,447	3,584
BTC 52S-09/09/08	13	12.487,682	12.530,447	3,584

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2007, à **255,110 Dinars** et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

4-5 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2007, à **282,879 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

4-6 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2007, à **1.189,691 Dinars** et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

4-7 Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2007, à **1.447,293 Dinars**. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

PASSIF	Montant au 31.12.2007
Opérateurs créditeurs	119,201
Autres créditeurs divers	1.328,092
TOTAL	1.447,293

4-8 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2007 se détaillent comme suit :

Capital initial à la création (en nominal)

- Montant : 100.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1.000
- Nombre de porteurs de parts : 1

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 294.100,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2.941

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 45.600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 456

Capital au 31.12.2007

- Montant en nominal : 340.063,757 Dinars
- Sommes non distribuables : -8.436,243 Dinars
- Nombre de titres : 3.485
- Nombre de porteurs de parts : 37

4-9 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS.

Le solde de ce poste au 31.12.2007 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	:	7.944,205 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période	:	1.621,307 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE : 9.565,512 Dinars

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

<u>Données par action</u>	<u>31.12.2007</u>
• Revenus des placements	3,098
• Charges de gestion	(0,341)
• Revenu net des placements	2,757
• Autres charges d'exploitation	(0,478)
• Résultat d'exploitation	2,279
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,465
• Report à Nouveau	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	2,744
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,465)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1,001
• Variation des +/- values potentielles	(3,325)
• Frais de négociation	(0,176)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(0,221)

5-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31.12.2007</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,387%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,541%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,582%

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 15 Janvier 2007. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La gestion comptable du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La tenue du registre des porteurs de parts du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour le FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.